



COVID-19



GARANTIE SUR L'ACOMPTE CONGÉ, ANTICIPATION, PROPOSITIONS... L'UNSA-FERROVIAIRE SE BAT POUR LES ADC !

Paris, le 12 novembre 2020

Le 9 novembre 2020, la Direction de la Traction a répondu favorablement à la demande d'audience du pôle Traction de l'UNSA-Ferroviaire.

La situation dégradée que connaissent, entre autres, les conductrices et conducteurs de train n'a pas échappé à l'UNSA-Ferroviaire. Et cela ne pouvait perdurer !!

Lors de cette audience, la délégation a donc débattu sur plusieurs problématiques, notamment sur l'absence de garanties pour les ADC.

Face à la pugnacité de l'UNSA-Ferroviaire, la Direction de la Traction concède les mesures suivantes :

**RHR, lieux de coupure,
l'UNSA-Ferroviaire gagne
de l'anticipation !**

X Position de la Direction : il est convenu qu'un point hebdomadaire sera établi sur la situation des maisons et résidences ORFEA le temps du confinement.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il était primordial de répondre le plus rapidement possible aux évolutions imposées par la crise mais aussi

aux problèmes d'ajustements sanitaires rencontrés et ce, dans l'intérêt des ADC !!

X Position de la Direction : il est convenu qu'une cartographie sera tenue à jour, reprenant les situations de maintien d'ouverture, d'accès et autres adaptations des foyers et résidences ORFEA.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce maintien à jour permettra à chaque établissement et aux ADC d'être informés plus précisément avant leur Prise de Service.

Acompte congé, l'UNSA-Ferroviaire frappe fort !!

X Position de la Direction : il est convenu que la règle générale sera le figeage de l'acompte congé des agents sur celui de 2019. Les cas particuliers seront à traiter de manière différenciée.

L'UNSA-Ferroviaire obtient la garantie du figeage de l'acompte congé.

Restauration, l'UNSA-Ferroviaire force de proposition !!

Concernant la restauration des agents en coupure ou en RHR, l'UNSA-Ferroviaire demande d'engager une réflexion sur la possibilité d'obtenir des tarifs réduits auprès des établissements de restaurations situés aux abords de lieux de coupure et de RHR, et de les répertorier.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, obtenir des tarifs réduits à proximité des lieux de RHR, voire de coupures, avec divers restaurateurs offrirait à la fois :

- Du choix dans les plats à emporter, chauds comme froids (pas que des pizzas ou hamburgers).
- Une limitation du coût financier supporté par l'agent

- Une solution qui répondrait en partie aux difficultés de se restaurer
- La possibilité pour les restaurateurs de maintenir leur activité.

Désinfection des cabines de conduite, l'UNSA-Ferroviaire reste exigeante !

X Position de la Direction : concernant la désinfection des cabines de conduite, en réponse aux remontées de l'UNSA-Ferroviaire, un rappel a été fait par la Direction de la Traction à l'ensemble des activités.

Dans une situation sanitaire où le risque est bien présent, l'UNSA-Ferroviaire reste intransigeante sur l'obligation de veiller à la protection des Agents De Conduite !

L'UNSA-Ferroviaire rassure les agents sur les absences liées au coronavirus.

X Position de la Direction : ces absences seront sans incidence sur le calcul de la GAEX, de la GRAVAC et de la PFA/GFA.

Conductrices et conducteurs de train, l'UNSA-Ferroviaire se bat à vos côtés, pour la défense de vos intérêts !!!

CONTACTS

Olivier BROSSE
Olivier DEPOULAIN
Laura MAGNE

brosse.o@unsa-ferroviaire.org
depoulain.o@unsa-ferroviaire.org
magne.l@unsa-ferroviaire.org